

COMMUNICATION
SUR LA REALISATION DE LOGEMENTS
POUR LES SAPEURS POMPIERS
DANS LE BATIMENT DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

La SNI, filiale de la Caisse des dépôts et consignations dédiée à la construction de logements destinés aux agents publics, va réhabiliter les locaux de l'ancienne gendarmerie pour y créer 14 logements dont 8 de type 2 et 6 de types 3 qui seront réservés à de jeunes sapeurs pompiers.

Une convention de réservation des logements a été signée entre le SDIS et la SNI le 8 février 2008 afin de répondre au besoin de logements pour nécessité absolue de service et de fidélisation de jeunes sapeurs pompiers recrutés par le SDIS de l'Essonne.

La SNI a signé le 28 mai 2008 une promesse de vente du bâtiment appartenant au Conseil Général.

Le permis de construire a été accordé le 21 août 2008.

L'acte de vente doit être signé d'ici la fin de l'année.

La SNI lancera les appels d'offres au début de l'année 2009. Les travaux devraient débuter au milieu de l'année 2009 et la livraison des appartements devrait se faire à la fin de l'année 2010.

Cette opération permettra ainsi de conforter et compléter les effectifs du centre de prévention et d'intervention de premier secours d'Epinay.